

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16892**

Intitulé

Journaliste plurimédia

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Ecole de journalisme de Toulouse (EJT) Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

321t Réalisation du service : Rédaction et production de projets

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Après proposition de sujets lors de la conférence de rédaction qui détermine le quotidien du journaliste, celui-ci recueille, relate et commente des informations en vue de leur publication dans les journaux écrits, radios, télévisions et sites internet.

Le journaliste aura auparavant tenu une fonction de veille permanente, de nature à enrichir ses propositions de sujets.

A l'issue de la conférence de rédaction, il est amené à organiser et à planifier son travail.

Une fois les sujets répartis entre collaborateurs, le journaliste consulte les sources documentaires pour appréhender les objets de reportage ou d'enquête. Il sollicite son réseau de relations, préalablement constitué et régulièrement enrichi. Il réalise les reportages et les interviews nécessaires à l'écriture des articles ou documents sonores et audiovisuels.

Il hiérarchise l'information et met en forme celle-ci en adéquation aux exigences et aux spécificités du support média, avec un souci constant d'honnêteté, de rigueur, de clarté et de respect déontologique.

Il peut être amené à relire et à valoriser ses propres articles ou ceux de collaborateurs.

Les capacités attestées :

L'intérêt et le nombre de sujets proposés en conférence de rédaction.

La distanciation par rapport aux sujets traités.

La constitution d'un carnet d'adresse.

La réalisation du reportage, dans le strict respect des consignes de la rédaction en chef.

La capacité à gérer les coûts de reportage.

Le style rédactionnel et la qualité de réécriture.

La hiérarchisation de l'information dans la construction d'une page ou d'un journal audio ou vidéo.

La qualité de rendu final des éléments textes, photos, sonores, vidéo ou internet avant diffusion.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Médias d'information

Journaux de presse écrite nationale, régionale et locale ;

Stations radiophoniques ;

Chaînes télévisées ;

Agence de presse (écrit, radio, télé, photo, internet) ;

Sites internet

Journaliste en presse, en radio, en télé et en multimédia

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1106 : Journalisme et information média

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Dans le cadre d'un cursus de 3 ans, dont l'accès s'effectue à l'issue d'un concours d'entrée, l'évaluation des compétences est assurée sous forme de contrôle continu au travers de 4 composantes :

- techniques journalistiques rédactionnelles et traitements spécifiques aux 5 médias (écrit, radio, télé, photo, internet) ;
- connaissances générales en droit, histoire, relations internationales, économie, religions, culture, faits divers, institutions, langues étrangères ;
- rapports de stages en entreprises de presse;
- mémoire de fin d'études et soutenance devant un jury mixte d'enseignants et de journalistes professionnels (employeurs et salariés).

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	- 1 employeur professionnel dans le média considéré ; - 1 journaliste salarié dans le média considéré. - Le directeur de l'EJT ; - Le coordinateur pédagogique de l'EJT ;
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X	- 1 employeur professionnel dans le média considéré ; - 1 journaliste salarié dans le support-média considéré ; - 1 journaliste élu dans les instances paritaires de la profession. - Le directeur de l'EJT ;

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 24 mai 2013 publié au Journal Officiel du 16 juin 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Journaliste plurimédia" avec effet au 30 juin 2010, jusqu'au 16 juin 2018.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

400 candidats au concours d'entrée pour 34 places.

34 diplômés par an, insérés à 90% dans le mois qui suit la certification (pour l'essentiel en CDD, la première année d'insertion).

Autres sources d'information :

<http://ejt.fr>

Lieu(x) de certification :

Ecole de journalisme de Toulouse

31, rue de la Fonderie

31000 TOULOUSE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ecole de journalisme de Toulouse

31, rue de la Fonderie

31000 TOULOUSE

Historique de la certification :

Agrément paritaire en décembre 2001, renouvelé en décembre 2009.